

CONSEIL COMMUNAL DU 18 OCTOBRE 2021

(salle communale de Villerot - 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Règlement communal : Musée communal de la Foire et de la Mémoire - approbation.
- Coût-vérité relatif à la gestion des déchets : budget 2022 - arrêt.
- Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés : exercice 2022.
- Redevance pour le service d'enlèvement des encombrants à domicile.
- Redevance sur l'octroi et le renouvellement de concession et la gravure de plaquette.
- Redevance sur le droit d'entrée au Musée communal de la Foire et de la Mémoire.
- Procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière : 3e trimestre 2021.
- Patrimoine : ancienne salle des Manous à Neufmaison - décision de principe de cession.
- Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports : désignation du 3e membre du Collège des commissaires.
- Fabriques d'église : budgets de l'exercice 2022 - approbations.
- Régie foncière : budget de l'exercice 2022 - arrêt.
- CCATM : démission d'un membre suppléant du hors quart communal.
- Modification de voirie : aménagement d'un carrefour giratoire entre la rue Octave Malice et la rue du Bois à Tertre.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Marchés publics : décisions de principe, choix des modes de passation et fixations des conditions.
- Enseignement de Promotion sociale : convention pour l'utilisation de l'application SIEL EPS - approbation.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Question(s) orale(s) d'actualité

Huis clos